

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU VENDREDI 14 MARS 2014 A 18H00
LES ROUSSES - MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL –**

Présents :

- **Les Rousses** : Bernard MAMET – Jean-Sébastien LACROIX
- **Bois d'Amont** : Laurent MUOT
- **Prémanon** : Jean-Claude LAMY-QUIQUE – Jacques PUTELAT
- **Lamoura** :
- **Lajoux** :
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Catherine BONAVERO

Absents : Jean-Michel VANINI (pouvoir à Laurent MUOT) – Christian BIENMILLER - Eric LEGRAND – Nelly BENOIT-JEANNIN – Didier MORLET (pouvoir à Bernard MAMET)

Invités : Lyonnaise des Eaux France (Alex BRIGOLLE – Franck GAGNARD excusé) – Roseval Développement (Jacques BOZZOLINI) - Cabinet MERLIN (Antoine DELACROIX)

Secrétaire de séance : Jacques PUTELAT

Le 14 mars 2014 à 18h00, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Bernard MAMET, Président.

M. le Président rappelle l'ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2013**
- 3. Compte administratif 2013 et budget primitif 2014**
- 4. Approbation du compte de gestion 2013**
- 5. Affectation des résultats**
- 6. Indemnités de conseil et de budget du trésorier**
- 7. Marché de travaux à bons de commande 2014-2019 pour le renforcement et l'extension des réseaux intercommunaux : signature du marché**
- 8. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat d'affermage du service de l'eau : signature du marché**
- 9. Vente notariale interactive de la Maison du Fontainier : signature de l'acte de vente**
- 10. Adhésion au SIDEC du Jura**
- 11. Questions et informations diverses**

M. le Président propose d'ajouter la question suivante à l'ordre du jour : renouvellement de l'adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du Service Informatique du SIDEC. Accord unanime du comité Syndical.

M. le Président propose de passer la question 8 de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en premier, en l'absence des partenaires habituels. Accord unanime du Comité Syndical.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le Comité Syndical désigne à l'unanimité Jacques PUTELAT Secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2013

M. le Président propose au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la séance précédente.

Aucune remarque n'étant faite, le comité syndical approuve par 8 voix pour et 1 abstention (pouvoir de Jean-Michel VANINI qui était absent à cette réunion) le compte rendu du 3 décembre 2013.

8 – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat d'affermage du service de l'eau : signature du marché

M. le Président rappelle que le Syndicat a souhaité accompagner le renouvellement du contrat d'affermage du service de l'eau par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, administratif, financier et juridique, comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle définie comme suit :

Prestations objet de la tranche ferme

Phase 1

- a – Conduite des opérations préparatoires à la liquidation du contrat d'affermage du service de l'eau en cours ;
- b - Réalisation de la liquidation au terme du contrat ;

Phase 2

Réalisation d'une étude comparative des modes de gestion pour les services de l'eau et assistance au maître d'ouvrage quant au choix du futur mode de gestion.

Prestations objet de la tranche conditionnelle 1

Phase 3. Renouvellement de la future délégation de service public.

Le titulaire doit proposer la méthodologie, l'effectif prévisionnel et le détail financier de l'offre, ainsi que le calendrier en vue de la signature du ou des contrats au plus tard le 31 mars 2015.

Cinq sociétés ont été consultées dans le cadre d'un marché à procédure adaptée selon les articles 28 et 29.11 du code des marchés publics :

- VERDI Ingénierie (39 DOLE) ;
- Cabinet MERLIN (69 LYON) ;
- IRH Ingénieur conseil (69 CHAPONNAY) ;
- ROSEVAL DEVELOPPEMENT (52 SARCICOURT) ;
- EGIS (69 LYON).

La date limite de réception des offres était fixée au vendredi 28 février 2014 à 12h et trois bureaux d'étude ont remis une offre dans les délais :

- ROSEVAL DEVELOPPEMENT ;
- IRH Ingénierie ;
- Cabinet MERLIN.

VERDI Ingénierie s'est excusé.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique : 60% répartie selon les sous critères suivants :
 - o 20 % pour la description exhaustive des missions
 - o 20 % pour l'importance du personnel d'encadrement mis à disposition pour la mission
 - o 20 % pour le planning prévisionnel
- prix : 40%

M. le Président présente en séance le rapport d'analyse des offres. C'est l'entreprise IRH qui obtient la meilleure note. Il demande au comité syndical s'il souhaite négocier avec les candidats. Le comité syndical ne le souhaite pas car cela risque de prendre du temps et retarder le planning prévisionnel de la mission.

M. le Président aurait aimé connaître la Société IRH avant de signer le marché.

Le Comité syndical autorise M. le Président à signer le marché avec la société IRH à l'unanimité pour un coût de 13 200.00 € HT (tranche ferme + tranche conditionnelle).

3 – Compte administratif 2013 et budget primitif 2014

M. le Président présente le compte administratif 2013 et le projet de budget primitif 2014 s'établissant comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations	Propositions du Président
011	Charges à caractère générale	89 700,00	71 865,10	70 300,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU ENERGIE)	700,00	631,88	700,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00	0,00	500,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	46 500,00	46 670,30	27 000,00
6152	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	3 000,00	0,00	3 000,00
6156	MAINTENANCE	0,00	3 972,21	2 000,00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	6 500,00	5 748,68	6 500,00
618	DIVERS	4 000,00	0,00	4 000,00
6225	REMUNERATION HONORAIRES	500,00	508,46	600,00
6226	HONORAIRES	5 000,00	0,00	5 000,00
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	19 000,00	11 961,67	15 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	0,00	3 000,00
6257	RECEPTIONS SERVICE EAUX	1 500,00	1 300,90	1 500,00
63512	TAXES FONCIERES	500,00	387,00	500,00
6356	REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC NATIONAL	1 000,00	684,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	7 160,84	10 100,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	0,00	8,00	100,00
6411	REMUNERATION DU PERSONNEL	9 000,00	7 152,84	9 000,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 000,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	15 364,11	25 500,00
6531	INDEMNITES ELUS	12 500,00	12 718,11	14 000,00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	0,00	946,00	1 500,00
658	REMBOURSEMENT FRAIS A D'AUTRES COLLECTIVITES	11 500,00	1 700,00	10 000,00
66	Charges financières	1 900,00	725,87	1 500,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	900,00	801,62	500,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	200,00	-75,75	200,00
666	PERTES DE CHANGE	400,00	0,00	400,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	400,00	0,00	400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	280 000,00	266 401,00	442 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS CHARGES D'EXPLOITATI	280 000,00	266 401,00	442 000,00
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	11 201,00	0,00	985,00
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	1 729 259,00	0,00	1 289 473,00
TOTAL		2 146 060,00	361 516,92	1 839 858,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2013	Réalisations	Propositions du Président
70	Produits des services, du domaine et ventes	573 000,00	578 800,20	462 000,00
70118	AUTRES VENTES D'EAU	560 000,00	566 105,07	450 000,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	13 000,00	12 695,13	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	27,50	0,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	27,50	0,00
76	Produits financiers	0,00	3,08	0,00
764	REVENUS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	3,08	0,00
77	Produits exceptionnels	320 000,00	0,00	196 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	320 000,00	0,00	196 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00	32 478,63	40 000,00
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTIS VIREE RESULT	40 000,00	32 478,63	40 000,00
002	Résultats antérieurs reportés	1 213 060,00	0,00	1 141 858,00
TOTAL		2 146 060,00	611 309,41	1 839 858,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			249 792,49	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations	Propositions du Président
16	Emprunts et dettes assimilées	14 000,00	13 650,69	5 000,00
1641	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE-COMTE	14 000,00	13 650,69	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	76 000,00	48 605,09	76 000,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	6 000,00	0,00	6 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	70 000,00	48 605,09	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	1 000,00
2183	MATERIEL ADMINISTRATIF	1 000,00	0,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours	2 295 969,00	496 162,07	2 123 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	250 000,00	8 491,60	123 000,00
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL OUTILLAGE INDUST	2 045 969,00	487 670,47	2 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00	32 478,63	40 000,00
13918	AUTRES	5 000,00	889,25	5 000,00
139111	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	5 000,00	2 205,22	5 000,00
13913	DEPARTEMENTS	30 000,00	29 384,16	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00	0,00	300 000,00
2762	TRANSFERT DEDUCTION TVA	300 000,00	0,00	300 000,00
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	404 967,00	0,00	320 996,00
TOTAL		3 131 936,00	590 896,48	2 865 996,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2013	Réalisations	Propositions du Président
10	Apports, dotations, réserve	404 967,00	404 966,04	320 996,00
1068	AUTRES RESERVES	404 967,00	404 966,04	320 996,00
13	Subventions d'investissement	117 710,00	3 500,00	213 527,00

Antoine DELACROIX informe le comité syndical des travaux 2013 à terminer et restant à payer et les travaux 2014 (voir fiche annexe).

4 – Approbation du compte de gestion 2013

M. le Président propose au comité syndical d'approuver le compte de gestion 2013 établi par le Trésorier par la délibération suivante :

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses de l'année 2013,

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013.

5 – Affectation des résultats

M. le Président propose au comité syndical l'affectation des résultats 2013 selon le projet de délibération suivant :

Le Président expose au Comité Syndical que l'exercice 2013 a généré :

<i>- un excédent de fonctionnement de</i>	<i>+ 249 792.49 €</i>
<i>- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de</i>	<i>+ 1 213 060.72 €</i>
<i>- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à</i>	<i>+ 1 462 853.21 €</i>
<i>- un excédent d'investissement de</i>	<i>+ 83 970.56 €</i>
<i>- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de</i>	<i>- 404 966.04 €</i>
<i>- Les résultats d'investissement cumulés s'élèvent à</i>	<i>- 320 995.48 €</i>

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat,

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :*

<i>➤ Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté compte 002</i>	<i>+ 1 141 857.73 €</i>
<i>➤ Affectation à la couverture du besoin de financement (déficit) de la Section d'investissement (compte 1068)</i>	<i>+ 320 995.48 €</i>

Délibération prise à l'unanimité.

13111	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLE AGENCE EAU	56 700,00	0,00	21 000,00
13118	AUTRES	8 400,00	0,00	8 400,00
1313	SUBVENTION DEPARTEMENT	52 610,00	0,00	184 127,00
1318	AUTRES	0,00	3 500,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	300 000,00
2762	TRANSFERT DEDUCTION TVA	300 000,00	0,00	300 000,00
040	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	266 401,00	442 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	18 000,00	13 153,85	7 000,00
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	17 000,00	16 784,71	17 000,00
281351	AMORTISSEMENT DES RESERVOIRS	15 000,00	10 390,79	11 000,00
28153	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS SPECIFIQUES	10 000,00	0,00	0,00
281531	AMORTISSEMENT DES CANALISATIONS	210 000,00	226 071,65	233 000,00
28154	AMORTISSEMENTS MATERIEL INDUSTRIEL	10 000,00	0,00	0,00
281753	AMORTISSEMENTS RES ADDUCT EAU TRANSFERE	0,00	0,00	174 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00	0,00	300 000,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	50 000,00	0,00	50 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	50 000,00	0,00	50 000,00
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL OUTILLAGE INDUST	200 000,00	0,00	200 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	1 729 259,00	0,00	1 289 473,00
TOTAL		3 131 936,00	674 867,04	2 865 996,00
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		83 970,56	0,00

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N	83 970,56
Déficit d'investissement Reporté Année N-1	-404 966,04
Résultat Global d'Investissement cumulé	-320 995,48
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	249 792,49
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	1 213 060,72
Résultat global de Fonctionnement cumulé	1 462 853,21
Résultat de l'Exercice N	333 763,05
Résultat Global cumulé	1 141 857,73

M. le Président ne propose pas d'augmentation du prix de l'eau. M. le Trésorier ajoute que la situation est plus que saine et que le comité syndical peut envisager les futurs investissements avec beaucoup de sérénité.

Pour le vote du compte administratif 2013, M. le Président confie la présidence au doyen d'âge, Jean-Claude LAMY-QUIQUE et se retire.

Le comité syndical approuve par 5 voix et 1 abstention (Jean-Michel VANINI) le compte administratif 2013.

M. le Président remercie le comité syndical pour la confiance accordée ainsi que les services qui travaillent pour le syndicat.

Il propose ensuite de passer au vote du budget 2014 selon les propositions ci-dessus. Le comité Syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2014.

6 – Indemnité de conseil et de confection du budget 2013 au Trésorier

M. le Trésorier de Morez a sollicité par courrier du 17 février 2014 le versement d'une indemnité de conseil et de budget pour l'exercice 2013 qui s'établit comme suit :

Indemnités	M. Thierry CHEVALLIER
Indemnité de conseil 2013 montant net	398.07
Indemnité du budget 2013 montant net	27.79

Le Comité Syndical décide à l'unanimité le versement d'une indemnité de conseil et de budget au Trésorier selon le tableau ci-dessus.

7 – Marché de travaux à bons de commande 2014-2019 pour le renforcement et l'extension des réseaux intercommunaux : signature du marché

M. le Président rappelle que le marché à bons de commande 2010-2014 avec l'entreprise LACOSTE/SACER est arrivé à échéance et qu'il convient de lancer un nouvel appel d'offres pour la période 2014-2019.

Ainsi, il a été décidé de lancer un avis d'appel public à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée suivant l'article 28 du code des marchés publics.

L'annonce est parue dans LE PROGRES du mercredi 15 janvier 2014. La date limite de réception des offres était fixée au 10 février 2014 à 17h00.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique : 50%
- prix : 30%
- délais : 20%

Trois entreprises ont remis une offre dans les délais :

- Ets LACOSTE
- Ets GOYARD
- Ets RABASA

Deux entreprises se sont excusées :

- Ets CLIMENT TP
- Ets PIQUAND

M. le Président a invité de façon informelle les membres de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le mardi 25 février 2014 à 14h30 pour l'ouverture des plis.

Afin d'établir un comparatif sur les travaux envisagés, un panel de devis représentatif de l'ensemble des prix pratiqués a été demandé aux candidats, dont le montant estimatif a été établi par le cabinet MERLIN à 329 729.38 € HT.

M. le Président n'a pas souhaité lancer de négociation.

M. le Président donne lecture du rapport d'analyse des offres établi par Antoine DELACROIX du cabinet MERLIN.

Jean-Sébastien LACROIX remarque qu'il y a peu de différence entre les pourcentages des critères délais et prix.

M. le Président informe le comité Syndical que les Ets LACOSTE ont présenté un sous-traitant qui est l'entreprise RABASA.

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le marché à bons de commande 2014/2019 avec l'entreprise LACOSTE.

9 – Vente notariale interactive de la Maison du Fontainier : signature de l'acte de vente

M. le Président rappelle que, par délibération du 3 décembre 2013, le Comité syndical a décidé de mettre en vente la Maison du Fontainier par le biais de la vente notariale interactive.

Le bien a été proposé à la vente par l'office notarial de Morez avec une 1^{ère} offre possible à 196 000 €. Les enchères vont de 3 000 € en 3 000 €. Un prix de réserve a été déterminé à 244 000 € et si le prix de réserve est atteint, le SIE est engagé mais il n'est pas obligé de signer un compromis. Le vendeur décide de choisir l'acquéreur (même une offre plus basse). Les personnes intéressées ont obligatoirement visité le bien et un agrément est donné par le notaire.

Ainsi, le début de remise des offres a été fixé au lundi 10 mars 2014 à 18h00 jusqu'au mercredi 12 mars 2014 à 18h00.

M. le Président informe le comité syndical qu'il n'y a pas eu d'offres. Les deux raisons majeures évoquées par le notaire sont la proximité de la route et le peu d'aisance autour de la maison.

Laurent MUOT propose de la remettre en location. M. le Président est d'accord avec lui. Cela permettra d'assurer une recette au Syndicat.

10 – Adhésion au SIDEC du Jura

M. le Président donne lecture d'un courrier du Président du SIDEC, Gilbert BLONDEAU, suite à l'approbation des nouveaux statuts du SIDEC et rappelle que le Syndicat a adhéré aux services informatiques du SIDEC, mais n'est pas adhérent au SIDEC. Il convient de régulariser la situation.

Le Comité Syndical demande à l'unanimité son adhésion au SIDEC du Jura.

11 - Renouvellement de l'adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du Service Informatique du SIDEC

Par délibération du 6 mai 2009, le Comité Syndical a décidé d'adhérer au SIG (Système d'Information Géographique) du SIDEC.

Par courrier du 13 mars 2014, le SIDEC demande au SIE du Plateau des Rousses de confirmer son adhésion pour un montant de 1 785 € pour 2014.

Ce service comprend :

- l'assistance téléphonique, la télémaintenance,
- la maintenance des logiciels IDG (les mises à jour, la dématérialisation, le certificat numérique...)
- les réunions et les formations groupées sur le site du SIDEC,
- une intervention par an sur site,
- l'accès à l'application SIG de base.

Ainsi le Comité Syndical doit :

- Approuver l'adhésion du SIE du Plateau des Rousses aux services informatiques du SIDEC
- Approuver les conditions financières, soit la somme de 1 785 €, sans application de TVA, pour l'année 2014
- Autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Accord unanime du comité syndical.

11 – Questions et informations diverses

- Alex BRIGOLLE indique que la Société SBTP a creusé sur la conduite au pont des Rivières à Prémanon malgré le retour des DICT. Il n'y a pas de marquage préalable. Il souhaite que le Syndicat rédige un courrier auprès du concessionnaire ORANGE afin de le mettre en demeure avec R.A.R. La distribution de l'eau pendant la période de pointe n'a pas posé de problème : 2500 m³ ont été mis en distribution au maximum dans le haut service. Le réseau a bien supporté l'incendie du restaurant « la fruitière » aux Rousses aujourd'hui.

Le pilote a fonctionné cet hiver : il attend les conclusions qui seront présentées en avril.

La consommation d'eau du Village de Vacances de Lamoura a été inférieure à l'année dernière.

- Antoine DELACROIX présente le projet de lotissement privé à Prémanon où passent les deux canalisations de transit. Il propose de refaire les deux transits et les mettre sous la voirie du lotissement pour un coût de 43 000 €. Il est en effet plus pratique d'intervenir sur les parties communes que chez les particuliers. Il a sollicité une participation auprès du promoteur qui a donné son accord sur la base de 9 700 € (ce qui correspond à la fourniture de tout-venant).

M. le Président rappelle que le syndicat demande 1/3 du coût des travaux habituellement.

M. le Président remercie les membres du comité syndical pour leur investissement, leur intérêt et leur assiduité témoignés au syndicat pendant ce mandat. Il remercie également toutes les personnes qui travaillent pour le SIE.

Séance levée à 20h15

Le Secrétaire de séance

Jacques PUTELAT



Le Président,

Bernard MAMET

COMMUNE	ANNEE DE REALISATION	DESIGNATION	Montant total travaux HT	Travaux réglés en 2013	Travaux année précédente reste à payer en 2014	A payer en 2014	Subventions Dpt et Agence de l'eau	Etat du dossier
LES ROUSSES	2013	Platelet	189 184,60 €	172 451,35 €	17 633,25 €	16 733,25 €	37 836,92 €	En cours
	2013	Route Royale partie 1	141 437,70 €	77 649,19 €	36788,51 €	63 788,51 €	28 287,54 €	
	2014	Route Royale partie 2	135 678,30 €			135 678,30 €	27 135,66 €	
	2014	RN 5 Goulard et sous les Barres	A définir en fonction du projet de la DIR			?	?	
	2014	Amélioration de la distribution secteur du Grepillon	Projet en cours terminé semaine 10			A venir	?	
LAMOURA	2014	Pont des Rivières	15 000,00 €			15 000,00 €	3 000,00 €	
	2014	Bief de la Chaille	88 619,84 €			88 619,84 €	17 723,97 €	
	2014	Alimentation parcelle BARBE	44 783,00 €			44 783,00 €	8 956,60 €	En attente de validation par l
SEPTMONCEL	2012	Forage Selmemberg BC 2 2012	19 461,60 €		19 461,60 €	19 461,60 €	0,00 €	Solde en cours
	2014	Détournement parcelle GROSSIORD	43 783,70 €			43 783,70 €	8 756,74 €	
	2014	Alimentation principale + viabilis	92 309,00 €			92 309,00 €	18 461,80 €	
	2014	Secteur l'Evalide détournement pour travaux RD	69 902,07 €			69 902,07 €	13 980,41 €	Il serait pertinent de faire la totalité mais possibilité d'une tranche conditionnelle de 29
LAJOUX	2014	conduite d'alimentation MIJOU	102 239,59 €			102 239,59 €	20 447,92 €	
TOTAL			942 399,40 €	250 100,54	€ 99 983,36	€ 692 298,86	€ 158847,56 €	